

Demande de paiement accéléré de comptes

Information sur l'avocate ou avocat

Nom :

Matricule du Barreau :

Coordonnées : Adresse :

Unit # :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Raison de la demande

Je fais face à des difficultés financières qui me mettent dans l'une ou l'autre des situations suivantes:

Je ne peux pas payer le
salaire de mon personnel

Je ne peux pas payer mon
loyer

J'ai épuisé ma ligne de
crédit bancaire

Autre - veuillez préciser

J'aimerais demander à AJO d'accélérer le paiement des comptes suivants

Nom du client :

N° de client :

Bureau de district :

N° du compte :

Date de soumission du compte
à AJO :

Nom du client :

N° de client :

Bureau de district :

N° du compte :

Date de soumission du compte
à AJO :

Nom du client :

N° de client :

Bureau de district :

N° du compte :

Date de soumission du compte
à AJO :

Date précédente de demande de paiement accéléré :

Nombre de comptes précédemment accélérés :

Pratiques relatives à l'accélération des paiements

L'avocat doit remplir une demande de paiement accéléré de comptes.

Les facteurs suivants peuvent être pris en considération dans la décision d'accélérer le paiement de comptes :

- La nature des difficultés financières, par exemple l'avocat ne peut pas payer le salaire de son personnel, sa ligne de crédit bancaire est épuisée, l'avocat ne peut pas payer son loyer. Les difficultés que l'avocat éprouve doivent être immédiates
- La fréquence ou le nombre de demandes de paiement accéléré.
- Il faut tenir compte du travail supplémentaire qu'exige le traitement d'une demande de paiement accéléré. Le temps des membres du personnel est mieux utilisé lorsqu'ils traitent des demandes de paiement des comptes des avocats dans l'ordre
- L'âge du compte
- La nature de tout problème de gestion du tableau d'avocats
- La nature du compte - les comptes de débours seulement sont régulièrement accélérés

Traitement des demandes de paiement accéléré:

- Le délai de traitement d'une demande de paiement accéléré est d'au moins 5 jours
- Les paiements sont faits par virement automatique de fonds à la prochaine date de paiement prévue au calendrier. Aucun paiement ne sera fait en dehors du calendrier de paiement
- Toutes les exigences de la facturation doivent être satisfaites pour que la demande soit traitée.

- Lorsque les comptes concordent aux données de nos dossiers il est facile d'en changer la date prévue du paiement
- Lorsque les comptes présentent des différences avec nos dossiers ou que les montants sont élevés, le délai de traitement d'une demande de paiement accéléré est plus long
- Une demande envoyée par télécopieur ou par la poste prend plus de temps à traiter qu'une demande envoyée par le biais d'Aide juridique en ligne car la demande n'est pas automatiquement envoyée à la personne qui prendra la décision

Je reconnais que le renseignements ci-dessus sont véridiques et exacts.

Nom :

Date :

Signature :

--	--	--

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la Loi de 2020 sur les services d'aide juridique aux fins de paiement des comptes, d'enquêtes et de l'application de la Loi sur les services d'aide juridique.

Les questions à ce sujet doivent être adressées à l'agent(e) de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, à fippa@lao.on.ca ou au 1 800 668-8258.



LEGAL AID ONTARIO

AIDE JURIDIQUE ONTARIO